

Sur convocation du Maire en date du 26 avril 2019, les membres du conseil municipal se sont réunis le 2 mai 2019 à 20h30, à la Mairie, sous la présidence de Serge COSSIN, Maire

SONT PRESENTS : Serge COSSIN, Frédéric CHAMPAGNE, Jean-Luc CHARTON, Laure DARRE, Sandra DRILLET, Nathalie DRON, Maryanne JEANDEMANGE, Maurice JEROME, Claudine JOFFROY, Robert LAURAIN, Renelle MELI, Jean-Pierre PRETOT, Philippe RETOURNARD, Claude VINCENT

ABSENTE EXCUSEE : Marie-Odile DEFRERE-MILLER (pouvoir donné à Nathalie DRON)

A ETE DESIGNE SECRETAIRE DE SEANCE : Nathalie DRON

Monsieur COSSIN aborde le premier point inscrit à l'ordre du jour.

Point n°1 : Approbation dernier conseil municipal du 4 avril 2019

Celui-ci est approuvé à l'unanimité ainsi que les délibérations qui s'y rapportent. Le Maire fait simplement remarquer qu'il manque dans la liste des investissements 2019, un achat pour les écoles alors que le point a été accepté en conseil municipal.

Point n°2 : Biens soumis à droit de préemption

Le Conseil Municipal n'exerce pas son droit de préemption pour un bien situé rue de la gare : 28.000,00 €

Point n°3 : Adhésion à SPL-Xdemat

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à la Société Publique Locale SPL-Xdemat, compétente pour fournir des prestations liées à la dématérialisation.

Point n°4 : Soutien au personnel de l'ONF : courrier de l'intersyndicale

Les personnels de l'ONF font appel aux collectivités pour obtenir un soutien de leur part car la baisse des recettes de vente de bois issus des forêts d'Etat conjuguée à la baisse du versement compensateur ne leur permet plus de remplir les missions qui leur sont confiées par la loi. L'ONF a été contraint de supprimer nombre d'emplois, de développer le commercial au détriment du technique et de s'endetter lourdement. Le Conseil Municipal en prend note, accepte d'accorder son soutien à l'ONF.

Point n°5 : Demande des maires de Gigney et Fomerey

La commission syndicale qui gère l'église intercommunale de Gigney-Fomerey a respecté la volonté de l'Abbé d'être enterré dans le cimetière entourant l'église de Gigney. Des travaux sont à entreprendre pour réunir dans le même monument les autres prêtres inhumés et l'abbé récemment décédé. Il est demandé à chaque commune de la paroisse une participation à hauteur de 10%.

Le Conseil Municipal accepte cette participation financière.

Point n°6 : Création d'une image de Darnieulles

L'image sur Darnieulles est choisie par le conseil municipal parmi trois propositions de l'artiste. Le Maire propose également la possibilité de cartes postales avec la même image. L'image sera proposée à la vente à 15,00 € et les cartes postales à 1,00 €. L'image et les cartes postales seront présentées aux administrés. Le Conseil Municipal est d'accord sur le principe.

Point n°7 : Dispositif « chèques énergie »

Dispositif mis en place par le gouvernement servant à régler les dépenses d'énergie. Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'adhésion au dispositif afin de pouvoir encaisser ces chèques pour le paiement des lots de nettoyage.

Point n°8 : Tirage au sort des jurés d'assises

3 personnes ont été tirées au sort pour faire partie éventuellement d'un jury d'assise. Ces trois personnes seront averties par courrier.

Informations et questions diverses

Incendie de la cathédrale Notre-Dame : le conseil municipal est prêt à donner un chêne pour la reconstruction de la charpente de l'édifice. A suivre !

Défibrillateur : la CAE engage un marché public pour l'achat de défibrillateurs. L'offre sera accessible via la centrale d'achat.

Terrain de jeux à l'école : le maire s'oppose à l'ouverture de l'aire de jeux hors temps scolaire.

Conseil de circonscription : ce conseil est créé à l'initiative de notre député et sera composé de 12 femmes et 12 hommes, de tout âge, tout horizon.

Elections européennes : un point sur les permanences est fait.

Préparation de la cérémonie du 8 mai : 10h messe, 11h15 monument aux morts suivi du vin d'honneur à la salle des fêtes.

Fête des mères : le 25 mai à la salle des fêtes à 17h00.

Evocation d'événements culturels organisés par la CAE puis des TOP et des FLOP sur les richesses des communes parus dans Vosges Matin.

Les activités de la Bibliothèques sont évoquées.

Prochaine réunion de conseil municipal le jeudi 6 juin 2019 à 20h30

Aucune autre question n'étant soulevée, Monsieur le Maire remercie les membres du Conseil Municipal et la séance est levée à 22h15.